



JUNIOR DU SEIGNEUR

filis de Eternity du Seigneur et Diaxa du Seigneur par Calvaro

Le présent contrat a pour objet la vente d'une carte de saillie de l'étalon S.B.S. facteur de S.F.

Contrat de saillie pour la saison 2021 (Naissances 2022)

Pour inséminer dans le centre de :

La jument NOM :

N° SIRE : Père :

Race : Mère :

Robe : Date de naissance :

La société EQUITECHNIC domiciliée : Chemin du Marais - 14340 NOTRE DAME D'ESTRÉES-CORBON

désignée par ce contrat comme étant « le vendeur »,

☎ 02 31 32 28 86 / ☎ 06 14 17 11 90 / ✉ isabelle.lenaour@evolution-xy.fr

DÉCLARE VENDRE PAR LA PRÉSENTE À :

Mme, Mlle, Mr : désigné(e) comme «l'acquéreur»

Adresse :

Lieu-dit :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax ou Mail :

N° de TVA :
(intracommunautaire)

UNE CARTE DE SAILLIE DE L'ÉTALON JUNIOR DU SEIGNEUR

La vente de la carte de saillie s'effectuera, en **I.A.C. uniquement**, aux conditions suivantes :

250,00 € H.T. à la réservation (+T.V.A. de 10%) soit 275,00 € T.T.C.

700,00 € H.T. jument pleine au 1er octobre 2021 soit 770,00 € T.T.C. **avec Garantie Poulain Vivant**

Les 2 chèques, à l'ordre d'EQUITECHNIC, doivent être joints au présent contrat, avant le départ des doses :

le chèque de réservation sera encaissé à réception,

le solde ne sera déposé que le 1er octobre 2021 (sauf certificat vétérinaire attestant la jument vide).

La carte de saillie comprend **12 paillettes au total** (3 doses de 4 paillettes). Les paillettes non utilisées restent la propriété du vendeur et devront être retournées à EQUITECHNIC en fin de saison. Si la jument est restée vide, la réservation est reportable uniquement sur la saison 2022 et pour le même étalon.

Fait le :/...../..... à :
en double exemplaire

L'acquéreur:

Faire précéder votre signature de la mention
« Lu et approuvé »

Le vendeur : Marc SPALART